Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601071-20251219-DLB_15_17122025-DE

DEPARTEMENT
D U M O R B I H A N
_____arrondissement
de Lorient_____
MAIRIE de
LARMOR-PLAGE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
10 décembre 2025

L'an deux mil vingt cinq

Le dix sept décembre à dix-huit heures,

DATE D'AFFICHAGE :

NOMBRE DE CONSEILLERS

- En exercice : 29
- Présents : 22
- Procurations : 5
- Absents : 2
- Votants : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrice VALTON, Maire de Larmor-Plage.

ETAIENT PRÉSENTS : M. VALTON, Mme JAFFRÉ, M. JOUANJEAN, Mme LE NORMAND-BERNIER, M. LORIQUET, Mme GUYADER, M. JOLIVET, Mme CÉLO, M. GUILLEROT, M. FLATRÈS, Mme SAMZUN, M. LE PORS, M. DU CHOUCHET, Mme LE TEUFF-LE DARZ, Mme ROUSSET, M. LE COUSTUMER, Mme GIANNI, M. DAHIREL, Mme NORMANT, M. LE SEIGLE, Mme BOISSONNET, M. MILES.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR : M. SUPLY à M. DU CHOUCHET, Mme CASAREGGIO à M. GUILLEROT, M. COLIN à M. VALTON, M. RUBIANO à Mme ROUSSET, Mme JEFFROY à Mme GIANNI.

ÉTAIENT ABSENTS : M. KERYHUEL, Mme ROBIC.

Mme Réjine LE NORMAND est désignée en qualité de secrétaire de séance.

N°2025-15 • Règlement intérieur du multi-accueil « Les Moussaillons » (0-3 ans)

Le multi-accueil Les Moussaillons assure l'accueil collectif des enfants âgés de 0 à 3 ans. A ce titre, le multi-accueil possède un règlement intérieur permettant de présenter le fonctionnement de la structure aux familles. En vigueur depuis plusieurs années, ce règlement nécessite une mise à jour afin de se conformer aux récentes évolutions règlementaires et organisationnelles du service.

Le projet de règlement intérieur actualisé est joint à ce présent bordereau.

Vu le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants,
Vu la délibération du conseil municipal en du 7 juillet 2021 portant la dernière modification du règlement intérieur du multi-accueil 'Les Moussaillons',
Vu l'avis de la commission Petite Enfance, enfance, jeunesse, affaires scolaires en date du 17 octobre 2025
Considérant la nécessité d'actualiser le règlement intérieur à la suite des évolutions réglementaires et organisationnelles,

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'APPROUVER** le règlement intérieur du multi-accueil 'Les Moussaillons' actualisé, tel qu'annexé à ce bordereau.

Le CONSEIL, après en avoir délibéré, ADOPTE à L'UNANIMITÉ.

LE REGISTRE DUMENT SIGNÉ,
Pour extrait certifié conforme
LARMOR-PLAGE, le 19 décembre 2025
LE MAIRE
Patrice VALTON